



Direction de l'instruction publique et de la culture
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle
Section des écoles moyennes

Kasernenstrasse 27
Case postale
3013 Berne
+41 31 633 87 00
mba@be.ch
www.bkd.be.ch

Contenus des examens d'admissions en français L1 à l'ECG 2

L'examen se déroule sous la forme d'une rédaction argumentative, narrative ou descriptive.

Il porte sur les compétences du *Plan d'études des écoles de culture générale 2021* pour le français L1 en particulier sur les compétences du domaine n°2 *communication écrite : 2.2. écrire*.

Les objectifs à atteindre sont

- s'exprimer à l'écrit avec assurance et aisance et précision ;
- de rédiger des textes adaptés aux destinataires et au contexte en respectant les règles d'écriture;
- d'argumenter en faisant preuve de logique et de discernement ;
- de défendre un point de vue de façon convaincante et nuancée ;
- d'adopter une approche créative, ludique ou introspective de l'écriture dans des textes d'invention.

Cela signifie que les élèves sont capables de rédiger un texte argumentatif ou narratif cohérent de manière différenciée et dans un style approprié, en respectant la langue et la forme.